

MAIRIE DE PLOMEUR

Place de la Mairie - B.P. 1 - 29123 PLOMEUR (FINISTERE)

☎ : 02 98 82 04 65 - 📠 : 02 98 82 06 00

✉ : mairie.plomeur@wanadoo.fr - Site Internet : www.plomeur.com

CONSEIL MUNICIPAL

- Compte rendu de la séance du 10 septembre 2015 -

Présents : 22 conseillers

Absents : GARREC Marcel (procuration CREDOU Ronan), FAILLER Françoise (procuration RENIER Martine), SCAON Marie-Pierre (procuration STEPHAN Patrick), COQUELIN Olivier (procuration LE BELLEC Valérie), L'HELGOUALC'H Alan. Arrivée de : CHOSSEC Adeline, AUTRET Guillaume à la question n° 2.

1/ Délibération approuvant le transfert de la compétence « éclairage public » au syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (S.D.E.F.).

2/ Discussion et vote du projet de réalisation des travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunications à la résidence de Kergorentin.

Le SDEF est chargé de réaliser le chantier.

L'estimation des dépenses se monte à 117 901,91 € H.T.

Participation SDEF : 89 620,25 €

Reste à la charge de la commune : 28 281,66 €

3/Délibération approuvant, à l'unanimité, la modification des statuts de la communauté de communes du pays bigouden sud en matière de politique du logement et du cadre de vie, ainsi qu'en matière d'aménagement de l'espace.

Le paragraphe 4, en matière de politique du logement et du cadre de vie, est modifié ainsi qu'il suit :

Mise en œuvre des actions inscrites au Programme Local de l'Habitat 2014-2019 :

- *Information générale sur le logement et conseils personnalisés sur les projets d'accession et de rénovation en lien avec les partenaires institutionnels locaux (ADIL, EIE, CAUE, etc.) ;*
- *Actions à destination des communes : études concernant le foncier et la densification parcellaire, articulation du PLH avec les documents de planification, mise en œuvre des aides aux communes (Fonds d'Intervention Foncière et Immobilière) ;*